



11.11.2002 - 09:55 Uhr

## Visite officielle d'une délégation de la Commission de politique extérieure du Conseil national en République Populaire de Chine

(ots) - Une délégation de la CPE-N s'est rendue en République Populaire de Chine du 26 octobre au 3 novembre 2002 à l'invitation de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée Populaire Nationale chinoise. Elle a visité successivement Pékin (entretiens politiques), Shanghai (économie, entreprises suisses en Chine) et Kunming (visite de projets du partenariat Zurich - Kunming). Ce voyage fait suite à une visite de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée Populaire Nationale (APN) chinoise en Suisse en 2001 et traduit le souci de la CPE-N de consolider les relations amicales entre les deux pays au niveau des parlements nationaux. En outre, il s'agissait pour la CPE-N de promouvoir, dans un esprit de respect mutuel, un dialogue permettant d'aborder les thèmes faisant l'objet de positions divergentes. Les entretiens de nature politique se sont déroulés principalement à Pékin. La délégation a eu notamment des discussions approfondies avec une délégation de la commission des affaires étrangères de l'APN conduite par son vice-président, M. Cai Fangbao. En outre, elle a rencontré M. Zou Jiahua, vice-président du Comité permanent de l'APN, ainsi que de hauts représentants du Ministère des affaires étrangères et du Département international du Comité central du parti communiste. La délégation suisse a fait l'objet d'un accueil chaleureux de la part des autorités chinoises et a pu constater à quel point la Suisse jouit d'une excellente renommée en Chine. Au cours des entretiens, les interlocuteurs chinois ont toujours exprimé l'estime qu'ils portent à la Suisse pour avoir, parmi les premiers pays, reconnu la République Populaire de Chine (RPC) en 1950. La délégation de la CPE-N a mis en relief le fait que les deux pays, par delà les différences de nature géographique et culturelle, se ressemblent en ce qu'ils se fondent sur la recherche de l'unité dans la diversité. Elle a présenté le fédéralisme, avec la garantie d'une large autonomie régionale, la neutralité, la démocratie directe et l'Etat de droit comme les solutions élaborées par la Suisse au cours des siècles pour assurer la cohésion du pays et promouvoir la paix et la stabilité internes et externes. Répondant aux questions posées par les parlementaires suisses au sujet des questions de Taiwan et du Tibet, leurs homologues chinois ont réitéré le principe d'une seule Chine, au sein de laquelle des entités régionales et les minorités nationales jouissent d'une certaine autonomie. Ils ont souhaité que la Suisse continue de soutenir cette politique. Les questions de la liberté de religion et du Falun Gong ont également été discutées, ce qui a permis à la délégation suisse de mieux comprendre la position des autorités chinoises à cet égard. L'adhésion de la Chine à l'OMC et ses répercussions pour l'agriculture, le développement économique du pays et les relations bilatérales entre les deux pays ont aussi été abordées. Les deux parties ont exprimé le souhait que la coopération entre la Suisse et la Chine dans tous les domaines, notamment dans celui du dialogue sur les droits de l'homme, soit intensifiée à l'avenir. L'économie a été le thème central de la visite de Shanghai. La délégation a été impressionnée par le développement extrêmement rapide de la zone économique de Putong et par le potentiel économique énorme de ce pôle industriel et commercial. Des visites d'entreprises suisses basées à Shanghai ont confirmé cette perception et convaincu les délégués de la nécessité que l'économie suisse soit présente dans ce marché en forte expansion. A Kunming, la délégation a visité des projets réalisés dans le cadre du

partenariat entre cette ville et la ville de Zurich avec le soutien de la Direction du développement et de la coopération: une usine de traitement d'eau potable, une ligne d'autobus circulant sur des voies préférentielles et la protection d'un quartier ancien. Les membres de la délégation ont été convaincus par la pertinence et la qualité de ces projets qui, avec un investissement limité, peuvent constituer des modèles à répliquer dans toute la Chine. La délégation était conduite par le Conseiller national Claude Frey, président de la CPE-N, et était composée également par les conseillères et conseillers nationaux Jutzet, Dupraz, Lisbeth Fehr, Remo Gysin, Stump, Wiederkehr, Zapfl. Une équipe de la Télévision Suisse Romande a suivi la délégation tout au long du voyage afin de réaliser un documentaire pour l'émission "Temps présent".

Berne, le 11 novembre 2002 Services du Parlement

Renseignements:

Monsieur Claude Frey, président de la commission, tél. 079 250 70 00

Monsieur Paolo Janke, secrétaire de la commission, tél. 031 322 97 15

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003711/100021942> abgerufen werden.